Dépôt légal juillet 2018



BULLETIN MUNICIPAL • NUMÉRO 54 • JUILLET 2018

Pensée de saison

« Un été, l'éclat d'un jardin est aussi féerique qu'un feu d'artifice! » Céline Blondeau

► AGENDA

- Samedi 7 et dimanche 8 juillet JUMBO RUN
- Lundi 3 septembre
 Rentrée scolaire

SAMEDI 8 SEPTEMBRE Forum des associations

- Samedi 8 septembre Concours de pétanque AARS (Halle sportive)
- Mardi 11 septembre Concours de belote (Amicale St-Félix)
- Samedi 22 septembre
 Inauguration de la piste d'athlétisme
- Dimanche 23 septembre Concours de tir à l'arc
 Les Archers de Smarves (Stade de la Futaie)
- Samedi 29 septembre Bal de la rentrée (APE)



Mairie de Smarves Tél. 05 49 88 54 60 Fax. 05 49 52 44 36 accueil@smarves.fr http://www.smarves.fr



Éditorial

Les jeunes fourmillent d'idées et de projets. Les jeunes s'engagent pour peu qu'on leur propose des espaces et une place pour le faire. S'investir dans des actions de sensibilisation, de solidarité, de citoyenneté environnementale peut être leur réalité. Oui, au travers de chantiers d'été tels que l'accueil de loisirs, le local jeunes, l'opération dédiée aux 16/18 ans, notre jeunesse s'implique dans la vie locale. Que ce soit dans la remise à niveau de certains espaces publics, que ce soit par des séquences d'animations en direction des Résidents de l'EHPAD ou en direction de la petite enfance, que ce soit dans le cadre d'échanges avec nos aînés susceptibles d'être touchés par la canicule, OUI nos jeunes développent du lien social, des échanges intergénérationnels.

Que dire des activités du Local jeunes qui a conduit, entre autres actions, la réalisation tout au long de l'hiver, d'un court métrage sur la méfiance que chacun doit porter en direction des réseaux sociaux, pour certains dévastateurs. Réalisation qui vient d'être primée à un festival de La Rochelle!

OUI c'est à nos générations d'être à l'écoute des attentes de la jeunesse smarvoise.

C'est avec ce souci que le Conseil municipal a décidé de poursuivre, cet été encore, cette opération dédiée aux 16/18 ans, opération qui leur offre l'opportunité d'un premier travail rémunéré.

La découverte du monde du travail leur appartient!

Philippe BARRAULT Maire de Smarves

JEUNESSE

City Stade : un nouvel équipement pour les jeunes et les moins jeunes !

Patrick CHARRIOT

Au mois de mai, un nouvel équipement sportif a été installé sur le plateau d'évolution près des écoles. Il s'agit d'un stade multisports ou City Stade. Les jeunes pourront pratiquer dans cet espace clos, en toute sécurité, football, basket, volley... Un revêtement synthétique et sablé recouvre le sol avec en périphérie une piste composée de deux couloirs.

Ce City Stade complètera les autres installations, notamment le Skate Park qui a récemment été rénové et repositionné. Comme l'ensemble de la population, les élèves de nos écoles accompagnés de leurs professeurs pourront l'utiliser lors de leurs activités sportives.





Édition et crédits photos : Mairie de Smarves , M.DUCHATEAU, M.ALMECIJA Rédaction : Nathalie VALET, Claudine PAIN-DEGUEULE, Thierry MONTERO, Vincent BILLY Directeur de publication : Philippe BARRAULT Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication : LUBICOM - 51 Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte

Tirage: 1 350 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.







RESSOURCES HUMAINES

Il a les clefs de la retraite!

Thierry MONTERO

Séquence émotion en ce vendredi 30 mars pour Christian Gault. Et pour cause! Celui qui a intégré l'équipe des employés municipaux en 1998 a fait valoir, à 60 ans, ses droits à une retraite bien méritée. Baccalauréat en poche, Christian a débuté sa vie professionnelle en 1978 aux cartonneries d'Iteuil sur les machines de production. En 1998 il pose ses valises (qui n'étaient pas en...carton!) au sein de l'équipe des employés communaux de Smarves. Il y effectuera le reste de sa carrière comme agent d'entretien pour terminer agent technique principal 2e classe. Entouré de sa famille, de ses amis et de ses collègues, des élus de la commune, il a reçu les remer-



ciements exprimés, au nom de la collectivité, par Philippe Barrault, maire de Smarves. « Discrétion, efficacité, disponibilité, professionnalisme, force de proposition, sens du travail en équipe... », les éloges ne manquent pas pour saluer celui qui peut partir à la retraite la conscience tranquille. Christian Gault souhaite prendre une retraite tranquille, sans projet particulier: « Juste profiter de cette nouvelle vie. » Les clés de la retraite, c'est de trouver de la joie dans les petites choses. Bonne retraite Christian!

PATRIMOINE SCOLAIRE

Extension de l'école maternelle Michel GODET

Les travaux d'extension de l'école maternelle sur le terrain arboré proche du bâtiment existant sont achevés.

Les travaux ont porté, d'une part sur le reconditionnement d'un bâtiment en deux classes et en un atelier central, et d'autre part sur la construction d'une salle garderie/multimédia de 155 m² reliée par un sas au bâtiment existant.

Le nouveau bâtiment est construit en bois et répond aux normes d'isolation et de ventilation des ERP; le chauffage est assuré par des radiateurs connectés à la chaufferie gaz existante du groupe scolaire.

De sa conception à sa réalisation, cette extension a fait l'objet de concertation avec les personnels enseignants, techniques et les parents d'élèves, d'où ce concept très technique permettant à chaque classe de disposer d'un atelier communiquant et partagé pour deux classes.

A la rentrée de septembre 2018, les élèves, enseignants, personnels et parents d'élèves accéderont à ce pôle par une nouvelle entrée protégée par un auvent et desservant toutes les classes de l'école maternelle.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Pourquoi protéger la biodiversité?

Vincent BILLY

La biodiversité, contraction de « diversité biologique », est une expression désignant la variété et la diversité du monde vivant.

Chaque espèce a sa place et joue un rôle dans le maintien des écosystèmes.

L'exemple qui vient le plus souvent à l'esprit est celui de la chaîne alimentaire (producteurs primaires, consommateurs primaires, consommateurs secondaires et décomposeurs) mais il en existe d'autres: les relations de prédation, les relations de parasitisme, ...

Aujourd'hui, aucun programme de conservation ne concerne les insectes pollinisateurs ou encore les animaux qui dispersent les graines pour la reproduction des espèces floristiques; sans parler des microorganismes du sol qui jouent un rôle indispensable dans le recyclage de la matière organique, la base de la chaîne alimentaire. Nous citerons également le rôle de la biodiversité dans le maintien de la qualité de

l'atmosphère et des cycles de régulation du climat, mais aussi dans le contrôle de la qualité de l'eau et de l'intégrité des cycles hydriques.

Actions locales

Cette question, Smarves se l'est déjà posée depuis longtemps et continue son travail de fourmis... Des arbres ont été plantés, des espaces de tontes différenciés agrémentent nos quartiers, aucun pesticide n'est plus utilisé dans nos rues et chemins préservant ainsi nos eaux de pompage pour assurer la qualité en eau potable.

Ainsi, la Commune invite chacun d'entre nous à protéger son environnement, réduire drastiquement l'utilisation de pesticides en pratiquant l'agriculture raisonnée, en introduisant des plantes répulsives d'insectes nuisibles aux cultures, favorisant la pollinisation et donc redonnant à nos jardins les couleurs de la vraie nature.

Le projet du coteau de Tout Vent s'inscrit donc dans la même dynamique avec l'espoir que ce soit le premier d'un long corridor protecteur de notre environnement.

Une association pour la biodiversité

Virginie BASTIERE

Le Conseil municipal a voté la mise à disposition du coteau de Tout Vent, surplombant la route de Moulin, pour une durée de 12 ans, à une nouvelle association de Smarves «Le coteau de Tout Vent ».

Ce site escarpé comporte une grotte, une belle terrasse et un cheminement piétonnier.

Le but de cette association est de donner un espace privilégié à la biodiversité en luttant contre les espèces invasives et d'inviter la population à reproduire ce type de démarche.

En parallèle, un projet de rucher est mené sur ce site par plusieurs apiculteurs.

Cette action s'inscrit dans une démarche scientifique mais aussi pédagogique.

Un inventaire réalisé par un spécialiste de l'environnement a déjà permis d'identifier de nombreuses espèces de papillons, serpents, lézards des murailles, souris, musaraignes, petits rhinolophes (chauve-souris),



renard roux, chevreuil européen, mais aussi des orchidées.

Quelques actions sont déjà menées: restauration du site pour éliminer les espèces invasives, gestion du pâturage par des chèvres, conservation de l'ancien verger, surveillance des espèces introduites, plantation d'un verger solidaire, mise en place d'une friche mellifère, installation de ruches. A terme, le site accueillera des animations.

Nous leur souhaitons de belles explorations!







VOIRIE ET URBANISME

Qu'est-ce qu'un PLUi?

Alain COCQUEMAS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document de planification et d'urbanisme commun à l'ensemble des communes appartenant à la Communauté de communes des Vallées du Clain.

Au terme de son élaboration et après approbation des services de l'État, début 2020, il remplacera les PLU communaux. Il traduit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour



les 10 à 15 ans à venir, au travers de l'organisation des espaces qui encadre les projets d'aménagement et d'urbanisme.

La concertation avec les habitants du territoire

Le PLUi se construit avec l'ensemble des élus municipaux des communes

du territoire des Vallées du Clain. Son élaboration VOUS concerne tous en tant que citoyen parce qu'il détermine les orientations de développement, d'équipement et de services du territoire, mais aussi parce que vous pourriez avoir des projets de construction qui impliquent votre habitation, votre entreprise... Pour prendre part à ce projet, des outils de concertation sont mis en place pour vous informer :

 L'adresse email: urbanisme@ valleesduclain.fr

- Les registres de concertation, en libre accès dans toutes les mairies et au siège des Vallées du Clain
- Les deux réunions publiques, ouvertes à tous, animées par le bureau d'étude Atopia auront lieu le 10 juillet à 19 h à la salle des fêtes d'Aslonnes et le 5 septembre à 19 h à la salle des fêtes de Vivonne
- Lettres du PLUi, encartées dans la publication «c'est ma ComCom'»
- Le site internet: www.valleesduclain.fr, rubrique Territoire de projets/Urbanisme/PLUi

Eclairage public... vers la performance énergétique!

Vincent BILLY

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte adoptée en 2014, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a lancé un appel à initiatives Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Ce projet a pour but d'aider les collectivités désireuses de s'impliquer dans la transition énergétique.

Dans la continuité de sa politique d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre, la commune de Smarves a répondu favorablement à ce projet. Ainsi, le 25 avril dernier, l'avenant à la convention TEPCV signé avec le Pays des Six Vallées par 19 communes, dont celle de Smarves, a permis de lancer cet ambitieux projet de rénovation de l'éclairage public.

Pour la commune, les différentes aides (Région Nouvelle-Aquitaine, ADEME, Syndicat Énergie Vienne, État) représentent 80 % du montant des travaux.

Plusieurs objectifs

- le remplacement et le recyclage du matériel énergivore,
- la baisse des coûts de consommation d'électricité et de maintenance du réseau,
- l'adaptation de celui-ci aux besoins spécifiques des quartiers (centre-bourg, zones résidentielles, zones de circulation),

- une meilleure souplesse d'utilisation et une sécurisation de l'installation (horloges programmables à distance),
- la réduction de la pollution lumineuse et de ses conséquences sur la biodiversité et la santé humaine.

Pour cela, les luminaires les plus **énergivores** seront peu à peu remplacés par des diodes électro-luminescentes (LEDs).

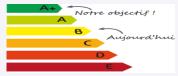
Les actuels luminaires « boule » seront remplacés par des luminaires de type « Plurio » .

Parallèlement, le temps d'éclairement a déjà été réduit.



Les changements attendus

L'étiquette énergétique de la commune est actuellement située en classe B. La commune de Smarves s'est engagée à atteindre l'étiquette énergétique A+!



Passage de 1708 h à 1189 h d'éclairement Soit conso actuelle: 136 780 kWh Conso future: 66 333 kWh Investissement hors subvention: 141 000€ - Gain: 70 447 kWh/an Economie: 10 592 €/an (Source étude SOREGIES)

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle piste d'athlétisme

Claudine PAIN-DEGUEULE

L'aboutissement d'un projet communautaire à Smarves

Il est le fruit de la volonté partagée tant par les élus municipaux que par les conseillers communautaires de répondre à des attentes évidentes et justifiées, et par là-même de réaliser le premier équipement majeur du projet de territoire communautaire soutenu par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département, la Fédération Française de Football. La commune de Smarves a versé un fonds de concours pour la réalisation de l'éclairage.

Après 9 mois de travaux, il est vrai perturbés par des conditions atmosphériques peu clémentes, l'important chantier de construction d'un nouvel équipement sportif dédié à la pratique des différentes disciplines de l'athlétisme est terminé. Après la mise en œuvre du revêtement en matériau synthétique de la piste et les finitions des différentes aires de lancers et de sauts, le stade Marcel Bernard va retrouver ses sportifs.

Le nouveau stade d'athlétisme pourra recevoir des compétitions de niveau régional. Grâce à son éclairage homologué, de telles compétitions pourront s'y dérouler en nocturne au même titre que les matches de football. Avec un tel équipement, les clubs résidents que sont l'ECASV (Entente Cantonale d'Athlétisme Smarves-Vernon) et le Football Club 1936 ne peuvent que se réjouir d'une telle réalisation qui leur ouvre des perspectives de développement certaines.

Inauguration: demandez le programme!

L'inauguration de ces nouvelles installations aura lieu le samedi 22 septembre. Cette date coïncide avec la Fête du sport, événement national, populaire et désormais annuel, institué par le Gouvernement suite à l'obtention des JO 2024.

Des animations athlétiques pour les jeunes du territoire et des clubs du département, des démonstrations de saut à la perche, de lancer de disque, une course pour tous (licenciés ou non) et un match de football en nocturne... les idées fusent lors des réunions préparatoires. Il se dit même dans les couloirs (de la piste!) que des athlètes de haut niveau pourraient se joindre à la fête. Patience, le programme définitif vous sera communiqué en temps utile!

Amis sportifs, courez vite, sautez haut, lancez loin, marquez but sur but, car vous êtes observés mais encouragés!







MUNICATION ECOUTE ET SOLIU

Les bons comptes font les bons internautes!

Nathalie VALET

La refonte du site internet de la commune en mai 2016 était nécessaire pour plusieurs raisons. Il ne s'agissait pas seulement de changer le design, mais aussi d'améliorer son contenu et de faire évoluer les solutions techniques employées. La migration vers un site mobile (responsive design) avait donc été retenue. L'affichage sur mobiles et tablettes a dernièrement été activé pour une consultation plus fonctionnelle et encore plus large. Par ailleurs, l'abonnement automatique à la Newsletter, mis en place en fin d'année 2017 avec succès, a permis lui aussi de booster la fréquentation du site internet.



Une nette progression a été enregistrée sur la période de mai 2017 à mai 2018: +25 % de pages consultées et +60 % d'utilisateurs. Les internautes se répartissent ainsi: 58 % consultent le site depuis un ordinateur, 34 % sur un smartphone et 8 % sur une tablette (situation arrêtée à fin mai 2018). D'autres projets sont à l'étude pour continuer à développer le site internet.

Smarves se souvient et lance un appel

Thierry MONTERO

Expositions, conférences, spectacle son et lumière... à Smarves, la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale sera ponctuée par plusieurs temps forts. Parmi eux, un spectacle historique

programmé le dimanche 11 novembre 2018 par la Commune en collaboration avec la section locale de l'Union Nationale des Anciens Combattants et le Collectif cantonal 14/18. L'équipe organisatrice est à la recherche de matériels d'époque (armes, tenues, ustensiles...) ainsi



que de volontaires pour faire de la figuration dans cette cinéscènie historique qui commémorera le centenaire de la Grande Guerre. Si vous avez envie d'y contribuer, d'apporter votre générosité, votre sens du groupe et votre désir

d'honorer la mémoire des « poilus » contactez la mairie en laissant vos coordonnées au 05 49 88 54 60 ou par mail: accueil@smarves.fr

Important: aucune expérience théâtrale n'est requise.

Rencontres avec les Smarvois (es)

Nathalie VALET

Poursuivant leurs visites de quartier, vos élus seront à nouveau sur le terrain pour écouter, échanger et recueillir vos remarques et interrogations sur votre cadre de vie au quotidien. Un calendrier fixant les dates et horaires de ces réunions de quartier vous sera communiqué en temps utile.

Ne manquez pas ces rendez-vous de proximité avec vos élus!



Tondre votre pelouse, OUI mais pas n'importe quand!

Après les pluies de ces dernières semaines, les tondeuses ont du boulot mais doivent respecter les horaires en vigueur pour la tranquillité de tous:

lundi à vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30 samedi : 9h à 12h et 14h à 19h dimanche et jours fériés : 10h à 12h



VIE ECONOMIQUE

Agir avec ACTIS

Thierry MONTERO

Le lundi 23 avril, les élus de la commune ont rencontré les commerçants, artisans et entrepreneurs regroupés au sein de l'Association des Acteurs Economiques de Smarves (ACTIS). « Promouvoir, animer, défendre le commerce, l'artisanat, l'industrie, les services, les professions libérales, les services et exploitants agricoles sur la commune de Smarves sont les objectifs de notre association » a rappelé Fabrice FAURE, nouveau président d'ACTIS. Agent mandataire immobilier, il succède à Valérie



Proust (Valérie Coiffure). Objectifs partagés par votre municipalité qui a confirmé à cette occasion sa volonté de soutenir l'ensemble de l'activité économique de la commune. Signalétique, site internet, communication, actions à venir, sont parmi les sujets abordés lors de cette rencontre. Des échanges qui ont permis de mieux appréhender les attentes et les devoirs de chacun en fonction des réglementations en vigueur.

FTAT CIVIL

NAISSANCES	
PASQUET-TRICOCHE Eden	14/03/18
PROD'HOMME Maxen	03/04/18
SAUQUET Nina	03/05/18
CHAUMONT April	05/05/18
GRANDVEAU Baptiste	05/05/18
THILLET Nao	14/05/18
LOLMEDE Serra	18/05/18
GOUIN Suzie	21/05/18

MARIAGES	
Eric GABILLARD et Nathalie BELAEN	14/04/18
DECES	
CLEMENT Solange, veuve SCHMIT	09/01/18
BOUCHET Henriette , veuve BANLIAT	02/04/18
MOINE Bernard	07/04/18
BARRERE Marie-Louise , veuve ARTIGA	20/04/18
INGRAND Gérard	06/05/18
TOUPRY Lucette	16/05/18
DUPONT Jean-Louis	30/05/18
MANSAUD Jacqueline	11/06/18